

SYNELVA – SERVICE EXPLOITATION 45 RUE DE LA BEAUCE 28110 LUCE – TEL : 02.37.91.80.30

## AVIS D' ELAGAGE

Il est porté à la connaissance des habitants de la commune de

saint-PARK

que des travaux d'élagage nécessaires à l'entretien des lignes électriques vont être entrepris à partir du : 25/20/24

SYNELVA a confié l'exécution de ces travaux à l'entreprise : ARPAJA RD 910 28630 BARJOUVILLE TÉI : 02 37 25 67 20, Fax : 02 37 30 16 30, Mail : arpaja@pinson-paysage.com

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise ARPAJA, Mr VIDAL Jean-Loup 06 70 61 00 22.

En cas de contestation, les intéressés peuvent s'adresser au responsable désigné SYNELVA, M. LEMARCHAND, Tél. : 02.37.91.80.24.

Conformément à la Circulaire Ministérielle du 1<sup>er</sup> septembre 1909, les produits de l'élagage des arbres seront laissés à la disposition des propriétaires, qui doivent les enlever dans un délai de 48 heures.